

Etterbeek, le 21 novembre 2022

**Concerne : réunion publique d'information sur le projet de changement d'affectation de l'ex-Maison du Bois en commerce – 05/12/2022 – 19h00**

Madame,  
Monsieur,

L'enquête publique portant sur un projet de changement d'affectation en commerce (salle polyvalente) de l'ancienne Maison du Bois (située sur le site de l'Arsenal) a lieu du 12 novembre au 12 décembre 2022.

Concrètement, ce projet, déposé par la SA « Groupe Choux de Bruxelles », vise à modifier l'affectation du bâtiment (pour accueillir un atelier de traiteur et des salles polyvalentes), mettre en conformité la porte d'entrée et les zones de stationnement attenantes au bâtiment. C'est la demande mixte de permis d'urbanisme et d'environnement nécessaire à la réalisation de ce projet qui sera mise à l'enquête publique entre le 12 novembre et le 12 décembre 2022.

Afin de permettre à l'ensemble des habitants (en ce compris ceux n'ayant pu participer à la première réunion) d'être informés sur ce projet préalablement à la tenue de la commission de concertation qui aura lieu le mardi 20 décembre 2022 (et qui ne sera accessible que sur invitation), nous vous convions à **une seconde réunion d'information qui aura lieu le lundi 5 décembre 2022, à 19h00**, dans la salle de l'Europe de l'hôtel communal, 31/1 avenue des Casernes.

Pour la bonne organisation de cette réunion, nous vous invitons à confirmer votre présence par téléphone (02 627 27 58) ou par mail ([urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels)) au plus tard le 30 novembre.

Les documents liés à ce dossier sont disponibles durant la durée de l'enquête publique sur la plateforme [openpermits.brussels](https://openpermits.brussels).

Dans l'espoir de vous y rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale,

Annick Petit

L'échevin de l'Aménagement  
du territoire et de l'Urbanisme,

Frank Van Bockstal

Le bourgmestre,

Vincent De Wolf